

# Assemblée générale du Syndicat des Producteurs à la Ferme de Foie Gras du Gers



L'assemblée générale du Syndicat des Producteurs à la ferme de Foie Gras du Gers s'est déroulée le 17 juin dernier, à Lupiac, en présence d'Anne Laybourne, Sous-Préfète de Mirande, de Christiane PIETERS, Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture, de Véronique THIEUX LOUIT, Maire de Lupiac et de Bernard GENDRE, Vice-Président du Conseil Départemental. Malgré une ambiance de crise, le groupement a voulu toutefois marquer ses 30 ans d'existence.

### Défendre la production fermière pendant cette période de crise

En cette période difficile pour la filière foie gras liée au virus de l'influenza aviaire, la ligne de conduite du syndicat est plus que jamais la défense de la production fermière.

La fin d'année 2015 et le début de 2016 furent difficiles à gérer pour l'ensemble des producteurs de foie gras. L'administration a aussi été prise de court par l'ampleur de ce phénomène.

Mais le Président Christophe Roux a profité de l'occasion pour saluer les engagements du directeur de la DDCSPP, M. Chabannet et de son équipe. Deux arrêtés sont sortis au mois de février pour déterminer les modalités d'un vide sanitaire à réaliser et les conditions de reprise de l'activité, puis pour définir les mesures de biosécurité à mettre en place dans les élevages.

Dès lors, une équipe de profes-

sionnels, composée de Pierre Pérès, de Christophe Roux et de Pierre Lava, aux côtés de Henri-Bernard Cartier, Président de la Chambre d'Agriculture et de Bernard Malabirade, Président de la FDSEA, a participé aux échanges de la profession avec la DGAL (Ministère de l'Agriculture) ainsi qu'avec la Préfecture pour faire un point régulier de la situation.

Ils sont intervenus dans des réunions avec le CIFO, l'ITAVI pour argumenter et défendre les intérêts des producteurs fermiers et maintenir leurs systèmes de production spécifiques. Ils ont été force de proposition dans l'élaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques en élevage et gavage, en obtenant le maintien de la production en bandes multiples, et de la notion de production en autarcie. D'ailleurs, les ac-

tions de ces deux interprofessions ont été largement remerciées.

Par rapport à la mesure d'indemnisation des pertes liées au dépeuplement, les marges brutes fournies à l'administration pour chaque étape, du canard élevé au canard transformé, sont issues d'un travail réalisé en formation mises en place par la Chambre d'Agriculture du Gers avec le CER France pour nos adhérents. Nos chiffres proposés pour le circuit court pour servir de base sont aujourd'hui validés. Par contre, les producteurs sont toujours dans l'attente du versement de cette indemnisation et demandent aux autorités de procéder rapidement au versement.

Mais pour continuer leur métier, les producteurs doivent se former à la Biosécurité.



Encore des contraintes de production, encore des investissements à prévoir en tenant compte des schémas précis élaborés sans possibilité de déroger aux règles imposées (aire de lavage, sas sanitaire, bâtiments nettoyables et désinfectables, schéma de circulation, gestion des fumiers et lisiers) mais indispensables pour prévenir les risques sanitaires.

Ils ont dû également se soumettre aux contrôles draconiens de nettoyage et désinfection des installations sur 20 % des exploitations où l'on demande une hygiène identique à celle de l'intérieur d'une conserverie !

Les producteurs ont connaissance de la gravité de cette crise et que leur avenir dépend de la prise de conscience générale de l'ensemble des opérateurs de la filière. Cependant, ils demandent à être accompagnés dans le calme et la compréhension.

Quant aux investissements liés à la biosécurité, bien qu'ils soient subventionnables à hauteur de 40 % notamment par l'Europe, la Région et par l'Etat, les producteurs restent inquiets quant à l'attribution de ces enveloppes et sur les modalités d'attribution de ces aides. Ils demandent donc aux financeurs de tenir leurs engagements.

Pour le circuit court, elles se cumulent avec celle annoncée par le Conseil Départemental qui a décidé dernièrement de venir en aide aux producteurs en circuit court avec une subvention de 1 000 € par exploitation. Après l'avoir remercié, ils l'ont sollicité pour qu'ensemble, Conseil Départemental et Profession, ils élaborent un plan de communication pour la fin d'année afin de relancer la consommation de foie gras du Gers.

### Ras le bol, trop de normes, trop de contrôles

Car en plus de cette crise sans précédent, les producteurs à la ferme sont déjà confrontés à plusieurs freins à leur activité.

A commencer par la réglementation sur la signalisation de leurs points de vente qui les autorise à seulement une enseigne et 2 préenseignes dérogatoires. Il a été demandé à l'administration de faire preuve d'un peu de complaisance, de compréhension et d'équité.

Compte tenu des spécificités topographiques du département (activités souvent éloignées des principaux axes routiers) une réflexion concer-

tée doit être engagée entre les services de l'Etat, les collectivités locales et la profession sur une signalisation d'intérêt local.

Ensuite, la mise en conformité de nos étiquettes et dépliants par le biais du règlement européen INCO. Déjà en application depuis fin 2014, il a un objectif de simplification pour avoir un étiquetage clair, intelligible et lisible des denrées alimentaires. Les étiquettes doivent respecter certaines mentions obligatoires, notamment une liste des ingrédients encore plus détaillée, et surtout la mention en gras de tous les allergènes pré-

sents. Plusieurs formations INCO ont déjà été réalisées. Mais cela impose de devoir changer et surtout financer de nouvelles maquettes d'étiquettes.

Toujours en cours, l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), également le bien être animal en abattage, avec une formation sur l'attrapage des animaux et la saignée afin d'obtenir, après évaluation, un certificat de compétence.

Tout cela après la mise en conformité des cages individuelles par le remplacement par des logements collectifs...



### Répercuter les investissements sur les prix de vente

Toujours dans un souci d'amélioration de compétitivité et de maintien de la rentabilité des exploitations et par conséquent leur pérennité, il est important de maîtriser les coûts de production. C'est pour cela qu'une réflexion collective (déjà des groupes travaillent en formation depuis 2 ans) puis personnelle est menée sur les coûts de production. Cette

année, en plus des augmentations de prix d'approvisionnement (canetons, aliment, transport), se rajoutent les investissements en biosécurité qui doivent aussi être rapidement répercutés sur les coûts de production.

Pour maintenir le résultat, il faut d'ores et déjà anticiper une augmentation des prix de vente pour la prochaine saison d'hiver.

### Le groupement a 30 ans

A l'issue des travaux, une rétrospective des trente années d'existence a été visionnée, commentée par les présidents respectifs :

- Christian LAFARGUE de 1986 à 1988
- Claude SAINT BLANCARD de 1988 à 1994
- Pierre LAVA de 1994 à 2006
- Pierre LAFARGUE de 2006 à 2013
- Christophe ROUX et Pierre PERES depuis 2013.

Le Président Christophe ROUX de-

vait terminer par : « *Même si j'ai brossé l'actualité de nos fermes comme n'étant pas vraiment roses, avec toujours de nouvelles contraintes réglementaires, des problématiques de main d'oeuvre, et de réflexion sur la pérennité de nos exploitations, je crois encore plus à la force de notre groupement, à l'entraide et à la solidarité que nous devons déployer entre nous. La preuve de notre longévité malgré les différentes crises est que nous fêtons cette année les 30 ans de notre groupement.* »